

Agissons **ensemble** contre le harcèlement scolaire

« Le harcèlement scolaire peut se définir comme des **actes négatifs, délibérés, répétés** à l'égard d'une personne qui ne voit pas comment y mettre fin ». *Benoit Galand, Mythes et réalités, 2021*



Je m'outille et me forme !

Des ressources sont à votre disposition via :

- le centre PMS
- la boîte à outils e-classe disponible via le QR-code
- des formations spécifiques, parlez-en à votre direction

